

A Saint-André-les-Alpes,  
Le 03 janvier 2021

PÔLE **ADMINISTRATION GENERALE**  
Service : **Gestion des assemblées et des  
relations avec les mairies**

Réf. DL/AD/OD/2021/0119  
Suivi par : Amélie DEMANDOLX  
04.92.89.09.94  
secretariat.assemblees@ccapv.fr

Mesdames, Messieurs les conseillers  
communautaires de la  
Communauté de Communes  
Alpes Provence Verdon  
Sources de Lumières

**Objet :** Convocation conseil communautaire

Mesdames, Messieurs les conseillers communautaires,

J'ai le plaisir de vous convier à la prochaine réunion du conseil communautaire qui se déroulera :

**Mardi 09 février 2021 à 17h30**  
**Salle polyvalente de St André les Alpes**

L'ordre du jour de cette réunion est joint à la présente convocation.

Au regard du contexte sanitaire et de la loi de prorogation de l'état d'urgence précédemment citée, je vous propose que nous limitions au maximum les présences en salle en utilisant au mieux les possibilités qui nous sont désormais offertes. Je vous rappelle en effet que le quorum est désormais abaissé à 1/3 des membres et chaque conseiller communautaire peut être porteur de deux pouvoirs. Je vous remercie de vous organiser en conséquence afin que nous minorions au maximum le risque sanitaire, que nous protégeons les plus fragiles d'entre nous, en limitant exceptionnellement notre présence physique lors de cette assemblée. J'invite néanmoins tous ceux d'entre vous qui ne seront pas présents à me relayer ou à relayer auprès d'un autre conseiller présent, en amont, toutes les remarques que vous souhaitez publiquement exprimer sur les sujets présentés.

J'insiste sur notre intransigeance collective à veiller à ce que tous les conseillers communautaires portent un masque sanitaire durant l'ensemble des débats, y compris lorsqu'ils prennent la parole.

Merci de bien vouloir impérativement nous confirmer votre présence et en cas d'absence vous êtes invités à nous retourner par mail (à [secretariat.assemblees@ccapv.fr](mailto:secretariat.assemblees@ccapv.fr)) le pouvoir complété ou à solliciter la présence de votre suppléant(e) pour les communes n'ayant qu'un représentant.

Pour toute question ou demande de précision concernant les dossiers présentés lors de cette réunion Monsieur Olivier DUSAUTOIS (DGS) et Madame Sandrine BOUCHET (DGA) se tiennent à votre disposition en amont de cette réunion.

Dans l'attente et vous remerciant par avance pour votre présence, veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sincères salutations.

Le Président,



Maurice LAUGIER